

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Vous connaissez notre attachement à notre système de santé et à notre droit à tous à pouvoir accéder aux soins au plus près et au plus vite.

Nous savons votre préoccupation à voir chacun de vos concitoyens traité à égalité dans l'épreuve, qu'elle relève de l'accident ou de la maladie, quels que soient sa condition et le lieu de son domicile.

C'est notre ADN républicain à tous.

Notre département vit depuis de trop longs mois des spasmes chroniques en matière de recours aux services d'Urgences.

Le Service d'Accueil d'Urgences du Centre Hospitalier de Laval traverse depuis 4 années maintenant une longue période de turbulences qui a entraîné des fermetures, régulièrement, de nuit comme de jour.

Ces fermetures répétées ont provoqué un afflux de patients aux Centres Hospitaliers de Château-Gontier et de Mayenne qui ont malgré tout réussi à faire face jusqu'au printemps 2024, au prix de la désorganisation des services et de l'épuisement des personnels. Mais les conditions de travail de plus en plus dégradées pour les soignants, et notamment pour les médecins, ont provoqué de nombreux départs, plaçant les 2 Centres Hospitaliers du sud et du nord eux-mêmes dans la grande difficulté.

Jusqu'au début 2024, sans être dans l'opulence en terme de ressources médicales, le CHHA et le CHNM avaient fait face.

Mais les coups de boutoir subis à répétition ont eu raison de l'équilibre, même fragile, qui existait à Château-Gontier et à Mayenne : depuis plus de 18 mois, maintenant, les Services d'Accueil d'Urgences (SAU) du CHHA et du CHNM sont eux aussi régulièrement fermés.

Cela a posé de nombreux problèmes pour la population, et pour les transports, qu'ils relèvent du SMUR, du SDIS, ou du transport sanitaire privé. Les véhicules arrivaient parfois à la porte d'Urgences fermées faute de médecins urgentistes et étaient contraints de se diriger vers un autre hôpital, avec la perte de chances pour les patients, et l'éreintement pour les sauveteurs.

Au printemps 2024, une commission départementale de suivi des urgences s'est mise en

place sous la double présidence de la préfète et du directeur général de l'ARS. Cette commission qui réunit médecins, directions d'hôpital, élus, représentants des personnels et représentants des usagers (dont AUDACE53) est chargée de suivre l'évolution du dossier, et de discuter des schémas d'organisation proposés par l'ARS.

Si cela a garanti une certaine transparence, et une meilleure lisibilité, les modifications apportées au gré des départs et des arrivées de médecins ont régulièrement mis à mal un équilibre déjà précaire.

L'ARS a alors chargé les 3 professeurs chefs de services des Urgences du CHU de Rennes, du CHU d'Angers et du CHR du Mans de se pencher sur la question, d'apporter leur expertise et de faire des propositions.

L'objectif central était de remettre le SAU de l'hôpital de Laval, hôpital support du département, sur pied et d'arriver rapidement à un fonctionnement "normal", c'est à dire 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, avec le dessein que Château-Gontier et Mayenne, qui avaient été entraînés par le fond du fait des difficultés de Laval, puissent retrouver petit à petit du souffle, et un fonctionnement approprié.

Nous avons souscrit à cet objectif, tout comme nous avons, après réflexion, souscrit à la proposition de déport du "15" vers Angers, qui permet, à compter de ce lundi 3 novembre de "récupérer" pour le SAU de Laval près de 5 ETP de médecins urgentistes libérés de la régulation au SAMU.

Mais voilà que les choses se sont gâtées et que nous avons aujourd'hui la mauvaise impression de nous être fait berné.

En effet, nous avons découvert hier vendredi 31 octobre, le planning des Urgences pour le mois de novembre, et nous avons constaté que les Urgences de l'hôpital de Mayenne seraient fermées toutes les nuits à compter de lundi 3.

Pis, les médecins urgentistes terminant à 20h30, aucune admission ne se fera plus à partir de 16h30 afin de laisser les 4 heures restantes pour s'occuper des patients déjà admis et les orienter si besoin.

Nous aurons donc, à partir de ce lundi, des Urgences accessibles pour la population uniquement de 8h30 à 16h30, soit 8h sur 24 !

On a déjà connu, épisodiquement, cette situation. Mais aujourd'hui, il s'agit de la banaliser et d'inscrire dans le temps une organisation à l'origine palliative.

C'est pour nous, inacceptable.

D'autant plus que l'ARS demande au CHNM, et à lui seul, de solliciter, pour le 16 décembre, sous peine de se voir retirer son autorisation de tout service d'Urgence (déclaration faite par le représentant de l'ARS lors du Conseil de Surveillance du CHNM le 14 octobre dernier) l'autorisation d'ouverture d'une Antenne Médicale d'Urgences (cf. Décret du 29 décembre 2023) ouverte 12 heures sur 24, donc fermée la nuit, ce qui inscrirait dans le marbre la perte du statut de Service d'Accueil d'Urgences ouvert 24/24.

En résumé : **soit le CHNM passe en AMU (Antenne Médicale d'Urgence) ouverte 12h/24** (voire 8 heures pour ce qui est des admissions) **soit il perd toute possibilité de faire fonctionner un quelconque accueil d'urgence !**

Comme élu, confronté quasi quotidiennement à des situations difficiles, voire dramatiques, vous voyez ce que cela signifie pour une commune du nord du département : un allongement de 30 à 40 mn pour avoir accès aux Urgences, voire plus si Laval ne parvient pas malgré ses efforts, à ouvrir toutes les nuits !

Impensable.

Inenvisageable.

Inacceptable.

Pour ce qui nous concerne, nous ne l'acceptons pas.

AUDACE53 sera l'invitée d'ICI Mayenne (ex France Bleu Mayenne) et de France3 Nantes ce lundi matin à 7h45.

Nous tiendrons jeudi 6 une réunion publique pour informer la population de la situation.

Nous serons reçus par la préfète vendredi 7.

Et ce ne sera certainement pas fini, à moins qu'on nous donne satisfaction.

Si nous laissons partir notre Service d'Accueil d'Urgences la nuit, à Mayenne, si l'on accepte l'officialisation de cette fermeture nocturne, il sera probablement très difficile de revenir en arrière.

Et derrière, ce sont d'autres services qui seront fragilisés, la chirurgie, la surveillance continue, la biologie, la radiologie.

Chacun des services d'un hôpital est un brin de laine qui dépasse de la pelote. Si l'on tire dessus, c'est la pelote entière qui risque de se dévider !

Notre demande : **qu'on laisse Mayenne** (et Château-Gontier) **reprendre un rythme progressivement normal**, ouverts 2 ou 3 nuits au moins par semaine, plus si possible,

avec l'objectif de revenir à terme à une ouverture 24h/24 et 7j7 avec 3 SMUR sur le département, mais **qu'on n'inscrive pas dans le marbre la fermeture la nuit !**

Vous pouvez aider à empêcher la fermeture des Urgences la nuit à Mayenne :

- en informant vos concitoyens (cette lettre peut être reproduite et intégrée au site de votre commune),
- en interpellant les élus de votre communauté de communes,
- en interpellant les parlementaires, députés et sénateurs,
- en interpellant le sous-préfet ou directement la préfète.

Depuis 9 ans que notre association existe, nous avons, avec les salariés de l'hôpital et l'ensemble de la population, empêché qu'on détricote notre hôpital. Nous avons rencontré tous les ministres venus en Mayenne, nous avons rencontré pendant près de 2 heures le Premier ministre Jean Castex en 2021, nous avons même directement interpellé le Président de la république en 2023 à Craon.

Nous ne sommes pas prêts à laisser partir aujourd'hui ce que nous avons ensemble réussi à sauver hier.

Nous sommes certains de votre mobilisation à nos côtés, vous en remercions par avance et vous assurons de notre indéfectible attachement à notre système de santé solidaire.

Pour le bureau d'AUDACE53,
le président,
Pascal GRANDET

Situation des Urgences à Mayenne :

REUNION PUBLIQUE organisée par AUDACE53

Jeudi 6 novembre 2025 20h

Salle du Grimaldi
place des halles

MAYENNE